



## LA CHARTE ETHIQUE HELP KAMPUCHEA

Help Kampuchea est une association Loi 1901, déclarée le 05 avril 2012, reconnue d'utilité publique le 31 janvier 2013.

Il s'agit d'une association non confessionnelle et apolitique, à but non lucratif, regroupant des hommes et des femmes libres, de toutes nationalités et de toutes croyances, qui a pour terrain les pays en voie de développement.

Elle a pour objet l'aide aux enfants, jeunes adultes en difficulté et leurs familles, qu'ils vivent dans leur famille, dans un orphelinat, un centre de transition ou dans la rue, aussi bien en matière d'offre de santé, d'accès à l'éducation, de protection de leurs droits, d'amélioration des conditions de vie et de lutte pour l'égalité, par tous les moyens légaux.

Help Kampuchea traite toutes les personnes également quel que soit leur nationalité, sexe, religion, croyance, groupe ethnique, handicap, maladie et statut social.

Help Kampuchea s'engage à agir dans le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

### • **Les membres de l'association s'engagent :**

- A respecter la charte éthique de Help Kampuchea ainsi que la Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme
- A respecter la liberté de chacun de s'exprimer selon les principes de la démocratie
- A s'acquitter annuellement de leur cotisation

### • **Les bénévoles s'engagent :**

- A respecter la charte éthique de Help Kampuchea ainsi que la Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme
- A respecter la liberté de chacun de s'exprimer selon les principes de la démocratie
- A respecter les coutumes, les traditions et les croyances du pays dans lequel ils agissent
- A respecter le choix de chaque enfant et de chaque adulte de croire en une religion ou non
- A se rendre sur leur lieu d'action dans une tenue conforme aux principes de pudeur du pays
- A respecter la dignité de chacun et à ne pas prendre des photos pouvant atteindre à la pudeur des enfants ou adultes
- A prévenir leur lieu d'action et un membre du bureau de Help Kampuchea en cas d'imprévu ou de problèmes
- A fournir un exemplaire de leur casier judiciaire avant le départ en mission (le bureau se réserve le droit d'accepter ou de refuser des bénévoles)

### • **Les donateurs privés, fondations et mécénats s'engagent :**

- A respecter la charte éthique de Help Kampuchea ainsi que la Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme

### • **Les partenaires s'engagent :**

- A respecter la charte éthique de Help Kampuchea ainsi que la Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme
- A respecter la liberté de chacun de s'exprimer selon les principes de la démocratie
- A informer Help Kampuchea de l'aide de nouveaux donateurs au projet commun

- A fournir régulièrement (fréquence à définir sur le contrat de partenariat) des rapports sur leurs activités en relation avec Help Kampuchea :
  - Dons et dépenses en rapport avec le projet commun
  - Toute modification ou tout problème en rapport avec le projet commun

• **Dans les centres, dispensaires ou écoles partenaires de Help Kampuchea :**

- La charte éthique Help Kampuchea, ainsi que la Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme doivent être respectées
- Les centres, dispensaires ou écoles doivent participer pleinement à la mise en place des programmes proposés par Help Kampuchea (campagnes de vaccination, dépistage, soins médicaux gratuits...)
- Les centres, dispensaires ou écoles assurent ne pas s'opposer à la présence des membres du bureau ou des bénévoles Help Kampuchea

• **Help Kampuchea s'engage :**

- A respecter la charte éthique de Help Kampuchea ainsi que la Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme
- A tenir une gestion transparente et à utiliser les fonds perçus dans le seul intérêt des enfants ou adultes pris en charge
- A fournir un rapport annuel d'activité comme il est prévu par la loi
- A travailler avec des partenaires en accord avec les principes éthiques définis dans cette charte
- A respecter la liberté de chacun de s'exprimer selon les principes de la démocratie
- A respecter les coutumes, les traditions et les croyances du pays où l'association agit
- A informer régulièrement ses membres, parrains et partenaires de l'avancée des projets ou des problèmes rencontrés
- A respecter l'anonymat de ses donateurs, membres ou parrains si ceux-ci le souhaitent
- A délivrer les reçus fiscaux annuellement comme la loi le définit
- A respecter la confidentialité de certaines informations recueillies au cours de ses missions

Je soussigné(e) ....., certifie adhérer à la charte éthique de Help Kampuchea et ce jusqu'à la fin de notre collaboration.

Fait à ....., le.....

Mention « lu et approuvé »

Nom, prénom : .....

Signature :

Nom et prénom du représentant Help Kampuchea : .....

Signature du représentant Help Kampuchea :